

Procès verbal
Du Conseil d'école

ECOLE : RPI CORRON SAC, MONTBRUN LAURAGAIS. Adresses : Le bourg 31450 Montbrun-Lauragais Chemin de Ségueilla 31450 Corronsac	DATE : Jeudi 10 juin 2021
--	--

<u>PARTICIPANTS :</u>		
<u>Représentants des Parents :</u> Mme Viarnes, Mme Noël, Mme Peron-Bodin, Mme Monmarson, Mme Jeanne-Rose, Mme Giry, Mme Vernier, Mme Alard	<u>Enseignantes :</u> Mme Cénac (directrice de Montbrun), Mme Codron (directrice de Corronsac), Mme Savatier et Mme Roquefort (enseignantes de Montbrun), Mme Julia, Mme Chust et Mme Auriol (enseignantes de Corronsac)	<u>Mairie :</u> <u>Corronsac :</u> M. le Maire T. Ouplomb, Mme Jouannot (élue) <u>Montbrun Lauragais :</u> M le Maire L. Braak, Mme Do Espirito Santo (élue)
<u>Excusés :</u> Mme Mailho, Inspectrice de l'Education Nationale. Mme Gall Mme Quaranta		

<u>ORDRE DU JOUR :</u>
1. Effectifs prévisionnels 2. Répartition 3. Projets et sorties 4. Coopérative scolaire 5. Information sur le changement de tarif à la garderie à la rentrée prochaine 6. PEDT/ Périscolaire 7. Travaux 8. Questions des parents

Ouverture de la séance à 18 h.

1) Effectifs prévisionnels

Pour la rentrée de septembre 2021, les effectifs connus actuellement sont :

Niveaux de classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs actuels	32	26	20	21	21	30	18	26

Total : 194

2) Répartition :

Attente d'une réponse pour une éventuelle ouverture de classe avant d'établir les répartitions.

3) Projets et sorties

Pour l'école de Montbrun-Lauragais :

- Vote des incorruptibles le mercredi 2 juin. Vote d'électeurs, diplôme et résultat des votes. Ce projet est intéressant au niveau du langage (exprimer son avis sur un album) et donne à chaque enfant une première expérience en éducation civique (voter dans des conditions d'électeur).
- Deux sorties théâtres avaient été programmées et annulées au Théâtre du Grand Rond à cause de la situation sanitaire.
- Participation à la Fête du court métrage : des courts métrages ont été visionnés à l'école le 25 mars : 4 courts métrages "Donne-moi le la". Le thème est le cinéma et la musique. Cela sensibilise les enfants à ces thèmes.
- Le 21 juin, l'école se rendra au château de Bergues à Odars. L'accueil est possible pour les trois classes dans le respect du protocole sanitaire. Les élèves vont participer à une chasse au trésor et découvrir la ferme pédagogique.

Pour l'école de Corronsac :

- Le 5 mars, l'**infirmière scolaire** est intervenue auprès des élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 concernant le **harcèlement scolaire**. A l'aide de petits films, adaptés à l'âge des élèves, l'infirmière scolaire a aidé les élèves à comprendre ce qu'était le harcèlement et à le repérer, ainsi qu'à agir à l'aide de solutions.
- Le 12 mars c'est dans les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 qu'elle est venue parler de l'**alimentation** et en particulier du petit déjeuner. Les élèves ont eu un rappel de ce qu'ils doivent manger afin d'avoir un petit déjeuner équilibré.
- Depuis le mois de janvier, les quatre classes de l'école ont découvert **la musique africaine** grâce à l'intervention de Nicolas JOQUEVIEL de l'école de musique PERCUSOUND. A partir de l'album « L'oiseau de pluie », les enseignantes ont imaginé un spectacle mêlant rythmes et chants africains. Un spectacle était prévu début avril mais en raison du contexte sanitaire, il a été annulé. Un cameraman est venu le 3 mai enregistrer le spectacle réalisé par les élèves. Un film a été monté et envoyé aux parents début juin.
- Du 24 au 30 mars, les élèves ont participé à la **fête du court métrage**. Comme les années précédentes, ils ont pu découvrir des films courts adaptés à leurs âges. Ils ont beaucoup apprécié ces moments.
- Les élèves de l'école devaient assister à un concert proposé par les **Jeunesses Musicales de France** en novembre dernier. En raison du contexte sanitaire, ce concert n'a pas eu lieu. Par conséquent, les enseignantes ont organisé la venue de l'artiste au sein de l'école. Le vendredi 2 avril, P. YVRON est intervenu auprès de chaque classe et a présenté des œuvres classiques jouées au piano et différentes interprétations inspirées du jazz.
Nous remercions l'association Autour de l'école pour le financement de cette intervention (de CP-CE1 et CE1-CE2). Pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, financement par la coopérative scolaire.
- Une personne travaillant au **CNES** est venue le vendredi 26 mars dans le cadre de l'opération « l'espace c'est classe ». A cette occasion, les élèves ont découvert les différents lanceurs mettant des satellites en orbite. Des satellites ont été présentés et les élèves ont vu une vidéo sur la vie à bord d'une station spatiale. Les élèves ont été très intéressés et ont posé beaucoup de questions, notamment avec le

décollage de L'ISS avec Thomas Pesquet.

- L'association Bien Vivre Ensemble a proposé aux enseignantes de l'école de participer à un événement qu'ils organisaient : le **troc de graines et de plantes**. Les élèves ont créé des affiches et des décorations pour annoncer le troc et décorer le stand. Les membres de l'association ont remercié les élèves et les enseignantes en leur offrant à chacun un sachet de graines.
- Le 21 juin, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 iront au lac de Nailloux pour faire une **course d'orientation** le matin par l'office du tourisme de Nailloux. L'après-midi, ils feront une randonnée sur place. Activité financée par la coopérative scolaire.
- Le 22 juin les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 iront au **Parc Australien de Carcassonne**. Ils pourront ainsi continuer leur travail sur la découverte des continents. Ils visiteront le parc avec les animaux et découvriront la culture aborigène. Ils participeront également à un atelier d'arts : ils vont décorer et rapporter un Rhombé (objet sacré qui produit des sons par frottement avec l'air). Cette sortie ~~est~~ sera financée par la coopérative scolaire (les entrées du parc) et l'Association Autour de l'école (le transport). L'équipe enseignante remercie l'association.
- Le 25 juin, une **conteuse** (Brigitte Mondini) viendra raconter des contes de différentes origines aux élèves des classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Elle jouera aussi de l'accordéon.
- Le 30 juin, les élèves de CE2 et CM1 qui n'avaient pas pu le faire l'an dernier passeront le **permis piéton** avec la gendarmerie de Montgiscard. En amont, des séances sont faites en classe par les enseignantes sur les dangers de la route en tant que piéton.
- Courant juin, les parents volontaires pourront présenter leur métier aux élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 au cours de **la quinzaine des métiers**. Des mots ont été mis dans les cahiers de liaison des élèves. (Présentation du métier et questions des élèves durant une demi-heure environ)
- **Gestion des déchets** : Le projet continue avec l'aide de parents qui gèrent les emballages de brioches et autres viennoiseries individuelles. Le programme des emballages de biscuits piloté par Saint Michel est stoppé par Terracycle car ces déchets devraient être prochainement admis dans les poubelles jaunes. Les parents peuvent donc continuer d'apporter les déchets en plastique : tube de dentifrice, brosse à dents, colle UHU, stylo, emballage de pain de mie, brioche et autres. La semaine dernière, près de 10 kg de brosses à dents et dentifrices a été envoyé à Terracycle. Nous sommes presque prêts pour envoyer un carton de colles et de stylos.
- L'ATMO (Agence d'observation de l'air) à Toulouse propose des **ateliers sur la pollution de l'air et sur la respiration** pour les élèves du CE2/CM1 et CM1/CM2. Habituellement, ces ateliers se font en présentiels avec des manipulations dans les classes. Cette année, à cause du contexte sanitaire, ces ateliers se font en visio.

3) Coopérative scolaire

Pour l'école de Montbrun-Lauragais il y a actuellement 3 000 euros sur le compte.

Pour l'école de Corronsac, il y a 4 865 euros sur le compte. Après le règlement des factures en cours, il restera environ 2 000 euros. Cela correspond à une dépense de 63 euros par élève sur l'année 2020-2021. La vente de photos a rapporté 779 euros. Les parents sont remerciés chaleureusement pour cela.

4) Information sur le changement de tarif à la garderie à la rentrée prochaine

Corronsac et Montbrun-Lauragais :

La tarification existante est en dessous de la moyenne pratiquée par les autres communes. Harmonisation pour les deux écoles des tarifs. La garderie passe de 1,60 à 1,70 euros. 37 euros au-delà de 21 présences. Pause méridienne : 50 centimes la journée. Gratuité 8h30/ 9h jusqu'à 12h30 le mercredi et le soir jusqu'à 17h.

De plus, le SICOVAL va augmenter les repas par deux fois (en janvier 2021 et en janvier 2022) afin de répondre à la loi Egalim.

5) PEDT/périscolaire

A l'école de Montbrun Lauragais :

Il y a un cours de gym enfants fait par l'association « en courant d'air ». Cette animation a été interrompue un temps durant la crise sanitaire. Elle a repris et elle sera reproposée l'année prochaine.

Mise en place d'un jardin derrière l'école, plantations de tomates. Au-delà du jardinage, il y a une sensibilisation aux plantations de proximité. L'association Autour de l'école précise la possibilité d'achat de matériel pour un montant de 90 euros pour le jardinage, petits outils et plantes.

Dans les classes, des semis de graines ont été faits pour les classes de MS/GS et PS à l'initiative d'Arjane. Les élèves ramèneront à la maison leur plantation.

Oxana a appris aux élèves des chants de l'Ukraine.

A l'école de Corronsac :

Malgré la crise, deux activités par semaine ont été proposées depuis le début de l'année. En ce moment, il y a une intervention de l'école de musique Percusound et de l'association Sens actifs (sport).

Le PEDT aurait dû être renouvelé cette année. Par rapport à la crise sanitaire il est reconduit pour un an. La mairie de Corronsac est à la recherche de nouveaux projets ou de nouvelles personnes dans le domaine artistique, musical, sportif, jardinage pour enrichir ce PEDT.

Financement d'une partie des activités par l'Etat à hauteur de 5 000 euros par an.

6) Travaux

A l'école de Corronsac : pas de demande particulière, remerciements adressés à la mairie et plus particulièrement à Romain pour sa réactivité.

A l'école de Montbrun-lauragais : pose de porte-manteaux supplémentaires, remerciements adressés à la mairie pour sa réactivité et son aide précieuse.

7) Questions des parents

Questions pour les écoles :

- *La sieste reste un sujet récurrent. Pour certains enfants, dormir plus de 2h l'après-midi impacte le sommeil nocturne (environ 4 familles ont fait remonter ce problème par mail ou d'autres à l'oral).*

Est-il possible de trouver une organisation afin que leur accueil soit possible pour un temps calme plus court et une mise en activité ? La solution de venir chercher ces enfants car l'école ne peut les accueillir autrement qu'à la sieste n'est pas satisfaisante. Ce sujet demande peut-être une réflexion collective et une réorganisation plus importante.

Un accueil pour le temps plus calme : une adaptation de la sieste, le coucher a été retardé, le lever également, les enfants peuvent dormir jusqu'à 1h45 maximum. Une information a été faite aux familles de PS avec une

demande de retours sur les effets de cet aménagement. La totalité des familles a répondu. La majorité des familles fait confiance à l'école et remercie pour cet aménagement. La plupart des familles fait le retour que les enfants vont se coucher plus tôt avec cet aménagement. D'autres familles souhaiteraient que la sieste soit plus longue. Sur les demandes particulières de réduire ou annuler la sieste, les parents demandeurs ont fait un retour positif sur cet aménagement. Il y a une très faible minorité qui ne trouve pas d'effets.

Une information a été faite aux parents pour préciser qu'une adaptation du temps de classe est possible en PS uniquement sur les après-midis. Certains élèves en ont déjà bénéficié l'an passé et certains parents en ont fait la demande pour l'an prochain. Cf décret 2019-826.

Enfin, la réflexion sur la sieste a été réfléchi tout au long de l'année avec des modifications et une adaptation de l'école. L'équipe enseignante construit l'organisation pédagogique qui lui est propre avec les contraintes qui sont valables dans chaque école. Cf programme de 2015 : chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive. L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants.

Les représentants de parents d'élèves évoquent une circulaire indiquant qu'un cycle de 90 minutes pour la sieste est recommandé. Ils ajoutent que repartir sur un nouveau cycle de sommeil peut générer des décalages d'endormissement.

Mme Cénac précise que la sieste des PS correspond à ce cycle de 90 minutes. Il y a, avant l'endormissement des enfants, un temps de lecture d'histoires et après la sieste un temps de réveil en musique à 15h. Une observation a été faite sur l'endormissement des enfants qui montre que les enfants dorment 1 h 30.

Qu'en est-il du fonctionnement de la sieste pour les enfants en MS ?

Le fonctionnement de la sieste en MS est différent des élèves de PS en lien avec les préconisations adressées aux parents dans la mallette des parents disponible sur le site EDUSCOL « nouveaux rythmes scolaires les bonnes pratiques en maternelle ». A partir de 4 ans, il peut être proposé aux élèves un temps calme. Après ce temps calme, les MS qui ne dorment pas sont accueillis à 13 h 50 par Mme Savatier puis à 14 h 30 par Mme Cénac.

- *Le port du masque sur les temps d'éducation physique et sportive, on nous interpelle sur cette question en précisant l'importance de l'activité physique mais en soulignant le risque d'hypoxie ? Qu'en est-il vis-à-vis du protocole sanitaire et en pratique ?*

Extrait foire aux questions + fiche repère eps : Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrières. Depuis le lundi 3 mai, la pratique en intérieur est de nouveau autorisée sur l'ensemble du territoire. Toutefois les activités physiques en extérieur ainsi que les activités « de basse intensité » en intérieur permettant le port du masque dans les gymnases sont à privilégier notamment dans les départements faisant l'objet de mesures de freinage renforcées.

A compter du 9 juin, les activités physiques et sportives qui, par leur nature, ne permettent pas le respect de la distanciation (par exemple les sports de contact) seront autorisées en extérieur pour les élèves d'un même groupe classe. A compter du 30 juin, ces activités seront également autorisées en intérieur pour les élèves d'un même groupe classe.

L'EPS est organisée comme indiqué dans le protocole sanitaire. Les élèves pratiquant une activité sportive de faible intensité telle que le lancer peuvent garder le masque. Pour les activités plus intensives, les enseignantes demandent aux élèves de baisser le masque pour favoriser l'oxygénation.

- Piscine : Suite à la situation sanitaire, les cours de natation n'ont pas eu lieu ces deux dernières années. Est-ce qu'il serait possible de faire l'année prochaine un "rattrapage" de ces cours au moins partiellement ? Par exemple : Faire quelques sorties piscines avec chaque classe.

Pendant l'année scolaire 2019-2020, nous n'avons pas eu la possibilité d'emmenner les élèves à cause du confinement. Cette année, c'est un souci de planning qui ne nous a pas permis d'organiser les séances de natation. Pour obtenir un créneau « natation », l'équipe enseignante émet des vœux auprès du conseiller pédagogique de l'inspection. En retour, celui-ci envoie des propositions de périodes et de créneaux qui peuvent être incompatibles avec les contraintes de l'école. Pour l'année prochaine, nous espérons pouvoir reprendre cette activité. Cependant, nous ne pourrions pas rattraper les séances ratées. Il faudra faire un choix concernant les classes qui iront à la piscine. Pour le moment, ce choix n'a pas encore été arrêté. Il dépendra du nombre de séances obtenues. Les parents ont suggéré que chaque classe puisse aller à la piscine au moins un peu. Une séquence pédagogique de natation s'organise sur plusieurs séances pour aboutir à de réels progrès et avec pour objectif le "savoir nager" à l'entrée en 6ème, cette proposition n'est donc pas envisageable.

Question des représentants de parents d'élèves : la proposition d'agrément des parents pourrait-elle se faire avant la rentrée ? Les enseignantes précisent qu'il n'y a pas de passage d'agrément au mois de juin mais que cette proposition pourra être suggérée au conseiller pédagogique. De plus, avant la première séance de natation, il faut également prévoir du temps pour pouvoir recueillir les disponibilités des adultes (parents ou autres adultes motivés) qui peuvent encadrer l'activité et préparer le planning.

Questions à destination des écoles et des mairies

Accompagnement : Est-ce que les enfants sont accompagnés à chaque fois aux toilettes ?

Ecole de Montbrun : sur les temps collectifs, les enfants sont accompagnés sous surveillance d'un adulte, sur les temps individuels, durant le temps de classe, l'enfant y va seul. Les toilettes sont à proximité des classes. On essaie de développer l'autonomie, l'enseignante est vigilante et attentive.

Ecole de Corronsac : Pendant les récréations à l'école de Corronsac, chaque élève souhaitant aller aux toilettes doit demander l'autorisation à l'enseignant. Les élèves n'ont pas le droit d'y aller avec un camarade. C'est donc seuls qu'ils vont aux toilettes.

De nouvelles questions relatives au protocole sanitaire sur le temps de récréation et de garderie : est-ce que les enfants peuvent jouer avec n'importe quels enfants dans la cour ?

A l'école de Montbrun, pour respecter le protocole sanitaire, il y a trois cours séparées, les élèves sont amenés à jouer ensemble dans chaque classe. Les dernières directives vont dans ce sens. A la cantine, il y a des tables séparées par classe.

A l'école de Corronsac, depuis novembre, les récréations sont toujours organisées de la même manière, à savoir par groupe de deux classes (les élèves de la classe CP-CE1 et les élèves de la classe CE1-CE2 ensemble et les élèves de la classe CM1-CM2 et de la classe CE2-CM1 ensemble). Au sein de ces groupes, ils ont le droit de jouer tous ensemble. Une réflexion est faite en ce moment à Corronsac pour préserver ce non-brassage et pouvoir mettre les élèves à l'ombre.

L'utilisation du gel hydroalcoolique de manière répétée tous les jours sur les mains de nos enfants n'est pas recommandée. Le mieux est d'utiliser l'eau et le savon (conformément au protocole sanitaire de Février 2021). En plus d'irriter les mains de nos enfants, cela favorise l'apparition de bactéries résistantes. A quelle fréquence le gel hydro alcoolique est-il utilisé ? Est-ce que le lavage au savon est-il favorisé ? Les parents s'inquiètent de l'utilisation fréquente de ce produit.

Comme annoncé lors du 1er conseil d'école, à l'école de Corronsac nous utilisons le gel hydroalcoolique 4 fois dans la journée (pour sortir à la récréation du matin, après avoir changé le masque, pour sortir à la récréation de l'après-midi et au moment de quitter la classe à 16 h20). Le lavage de mains au lavabo prend beaucoup de temps c'est pourquoi l'équipe enseignante a réfléchi à une alternance entre le lavage de mains au savon et l'utilisation du gel hydroalcoolique.

Questions à destination des mairies :

Demande d'information sur l'utilisation du plastique dans les cantines scolaires : Les matières plastiques peuvent contenir des substances dangereuses, notamment des perturbateurs endocriniens, et génèrent une quantité importante de déchets. La migration des molécules de synthèse (additifs dont les bisphénols) dans l'alimentation est favorisée par la chaleur, les aliments gras ou acides et leur usage dans les cantines scolaires est à abandonner le plus rapidement possible. Le Parlement a adopté une mesure de protection de la santé des enfants et de l'environnement, en bannissant les contenants alimentaires en plastique dans la restauration collective (Loi EGalim).

Est-ce qu'on pourrait rapidement sortir de cet usage du plastique dans nos cantines scolaires ? Est-ce que Sicoval a consulté les communes sur d'autres alternatives possibles ? Lesquelles ? Est-ce que les parents d'élèves seront consultés sur ce sujet ?

Le Sicoval a mis en place des tests par deux communes pilotes : pas de plastique sur les plats principaux et pas de plastique pour les desserts. Retour d'expérience pour une mise en place avant 2025. Un retour aux parents sera fait. Mr Ouplomb informe les parents qu'ils peuvent participer aux commissions du Sicoval en se signalant auprès de la mairie. Les barquettes biodégradables et inox sont testées par le Sicoval. Il y a un impact aussi sur le personnel.

Cantine : Comment se déroule la cantine de Montbrun ? Et plus précisément : De quel temps disposent les enfants pour manger ?

Est-ce que les enfants doivent manger de tout ? Est-ce qu'ils doivent finir leurs assiettes obligatoirement ? Est-ce que s'ils ne mangent pas on les laisse sans manger ? Est-ce qu'ils mangent du pain quand ils veulent (par exemple peuvent-ils manger exclusivement du pain si le repas ne leur plait pas) ?

- *De quel temps disposent les enfants pour manger ?* La cantine est faite en deux services. Les PS font partie du 1er service (44 avec les MS). Ils passent aux toilettes à 11h50, ensuite on leur distribue leurs serviettes dans le couloir. Ils arrivent à 12h dans la cantine. Le repas dure environ 45 minutes.
- *Est-ce que les enfants doivent manger de tout ?* Nous leur demandons de goûter chaque plat (entrée, plat, dessert). S'ils n'aiment pas, nous ne les obligeons pas. Parfois ils se rendent compte qu'ils aiment bien. Les repas à la cantine sont très variés et beaucoup ne connaissent pas telle ou telle chose. C'est un apprentissage aussi. Nous essayons de développer leur goût, la curiosité et le plaisir de manger.
- *Est-ce qu'ils doivent finir leurs assiettes obligatoirement ?* Non bien sûr. Certains ont des petits appétits, d'autres des plus grands. Nous les motivons et certains ont besoin qu'on les aide à manger. Ils sont "petits" encore. Certains enfants sont à l'aise pour manger à la fourchette, d'autres pas.....
- *Est-ce que s'ils ne mangent pas on les laisse sans manger ?* Nous veillons à ce qu'ils mangent la moitié du plat principal afin qu'ils soient rassasiés.
- *Comment l'eau est-elle distribuée à volonté, à la demande, en début et en fin de repas ? Est-ce que les bavoirs mis à disposition en début d'année sont lavés et changés régulièrement ? Leur*

verre est déjà rempli d'eau quand ils arrivent à la cantine. Beaucoup d'enfants le boivent de suite. Au dessert nous leur proposons un autre verre et resservons tous les enfants qui le demandent. Dans la classe aussi, ils ont la possibilité de boire à certains créneaux, lorsqu'il fait chaud. Nous ne laissons aucun enfant assoiffé mais nous voulons surtout qu'ils mangent correctement leur repas et non pas qu'ils se nourrissent de pain et d'eau.

Les bavoirs des enfants sont lavés le mardi et le vendredi. Si, au menu, ils ont des glaces (comme jeudi), nous leur donnons en plus une serviette en papier.

- Est-ce que l'on vérifie que les enfants soient bien essuyés après avoir mangé ? La discipline sur le temps du repas se fait-elle avec un système de punition ? Lequel précisément ? Quelles sont les méthodes éducatives utilisées pour conserver une ambiance sereine au sein de la cantine ?

Après le repas, on vérifie qu'ils sont essuyés. De plus ils sont ensuite amenés aux toilettes en suivant avant de se rendre au dortoir. C'est un peu une 2ème vérification.

Pour améliorer l'élaboration des menus et l'organisation des repas, nous sommes en lien avec 2 représentants à qui nous donnons les fiches des menus annotés.

Si vous avez d'autres questions, Hélène Pawlikowski (remplaçante de Gaëlle) est à votre disposition pour y répondre, ou pour prendre rendez-vous si vous souhaitez me rencontrer à propos de votre enfant.

Points positifs exprimés par les parents :

Nos écoles n'ont pas été fermées, merci aux enseignantes pour le respect du protocole sanitaire. Remerciements à Aurélie qui a remplacé Françoise Atsem des PS. Remerciements aux directrices pour leur travail.

Mr Braak remercie pour les échanges avec les parents et au sein de l'équipe. Il remercie les personnels titulaires et remplaçants pour avoir permis à l'école de fonctionner malgré cette année difficile. Il ajoute que nous avons des écoles de qualité.

Pour conclure le conseil d'école, Mme CODRON, qui était en remplacement de Mme LE MEUR cette année, annonce qu'elle a obtenu le poste de directrice de l'école de Corronsac à titre définitif.

Fin de séance 20h.

Fait le 10/06/2021

Les directrices : Mme Cénac Audrey et Mme Codron Sabrina

La Présidente du Conseil d'École : Mme Cénac Audrey

Les Secrétaires de séance : Mme Savatier, Mme Julia

Les relecteurs : (mairie de Montbrun) (mairie de Corronsac) (parents délégués)